République Française

Département des Hautes-Pyrénées - Arrondissement : BAGNÈRES-DE-BIGORRE

COMMUNE DE TILHOUSE

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 09 juin 2023

Date de la convocation : 30/05/2023

Membres en exercice : 11 L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joëlle ABADIE,

Présents: 9

Présents: Joëlle ABADIE, Jean-Michel VIAU, Coralie SORDO, Juan

Votants: 9 NARANJO, Alain FORTRIE, Séverine LALA, Denise LECLERC, Sébastien

OZON, Sylvie TOUJAS

Secrétaire de séance : Représentés :

Coralie SORDO Excusés: Priscilla MARECHAL, Jérémy SERRES

Absents:

ORDRE DU JOUR:

1. Approbation du PV 2023-04 (13 avril 2023)

- 2. Désignation du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales
- 3. Démarrage des travaux de l'entrée du village quartier Pradiole
- 4. Compte rendu de la réunion Vieilles forêts
- 5. Divers
- 6. CCPL
- . Centre aquatique
- . SMECTOM: Projet de déchèterie recyclerie
- . Divers

RÉSUMÉ DES DÉBATS:

Début de séance : 19h00

1/ Approbation du PV 2023-04 (13 avril 2023)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Désignation du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales

Le 24 septembre 2023 auront lieu les élections sénatoriales les personnes désignées au cours du vote sont :

<u>**Délégué**</u> : VIAU Jean-Michel

Suppléants: 1. NARANJO Jean / 2. OZON Sébastien / 3. LALA Séverine

La sénatrice Maryse Carrère et son suppléant, Pierre Abadie, viendront nous rencontrer dans le cadre de la campagne le samedi 17 juin 2023, à 16h à la mairie.

3/ Démarrage des travaux de l'entrée du village du quartier Pradiole

Suite à la dernière réunion de préparation, les travaux de sécurisation de la traversée du quartier Pradiole démarreront dès que les conditions météorologiques le permettront, a priori en cours d'été, au plus tard à la rentrée. Ils seront réalisés par l'entreprise Dastugue qui a participé à la conception du projet en collaboration avec l'ADAC65, le Service des Routes (CD65), le SDE, le CAUE et le service de transport scolaire de la Région.

4/ Compte-rendu de la réunion Vieilles Forêts

Réunion en présence de M. Chabaud (ONF – Office National des Forêts) et Sophie Maillé (NEO - Nature En Occitanie)

Lors de cette réunion, il a été décidé de répondre à l'appel à projets Nature Impact du WWF qui consiste à candidater pour bénéficier d'un PSE (Paiement de pratiques bénéficiant aux Services Ecosystémiques d'intérêt général) en effet le cahier des charges ne demande pas de classer l'entièreté de la forêt en ilot de sénescence (ILS).

Sur les conseils de NEO, qui nous assistera pour la candidature, le CM décide de répondre de la façon suivante :

- classement en ILS des zones déjà classées en ILV (ilot de vieillissement) avec agrandissement de la zone située en parcelle 14
- augmentation du nombre d'arbres dits « bios » (arbres particulièrement hospitaliers pour la biodiversité) en passant de 2 actuellement à 8 si le PSE est remporté
- changement du mode d'exploitation forestière actuellement réalisé en futée régulière, si le PSE est remporté, l'exploitation de tous les peuplements de feuillus se fera en futaie irrégulière à couvert continu proche de la nature afin de conserver une canopée et de ne plus avoir de coupes rases. Pour avancer le dossier, M. Chabaud et Mme Maillé viendront travailler à la mairie de 13h30 à 17h le 13/06/2023 et Mme Maillé reviendra à 17h30 le 14/06/2023.

Le Budget Prévisionnel provisoire devra être présenté le 20/06/2023 à 8h30 en mairie lors d'une rencontre avec la représentante du WWF et une visite en forêt sera également réalisée.

5/ Divers

<u>Enfouissement ligne HTA de Monloo</u> : Le 19/07/2023, coupure d'électricité à prévoir en certains lieux de la commune. Les habitants concernés seront avertis personnellement.

<u>Travaux électriques</u>: Des prises électriques ont été installées au niveau de la mairie afin de permettre des branchements en extérieur lors des manifestations et réjouissances.

La Fête de Tilhouse est prévue du 5 au 7 août 2023.

<u>Travaux à la Marotte</u> : Les travaux menés par ABP pour changer les rideaux électriques seront effectués le 14 juin 2023.

<u>Travaux au cimetière</u>: Venue de la sté ELABOR pour achever les travaux du cimetière (noms à inscrire sur l'ossuaire)

<u>Travaux éclairage public</u>: Le SDE, extrêmement sollicité, a pu réaliser certains travaux, par rapport aux demandes adressées par la commune depuis plus d'un an et demi. Certains luminaires, notamment au niveau de la mairie et à Thias, ont été changés, équipés de LED produisant une lumière plus douce et ne consommant que 20% à partir de 22h.

6/ CCPL

- . Centre aquatique : Le financement du projet reste très incertain. Une étude a démontré le bien-fondé d'un système de géothermie qui représente un surcoût de 800.000 euros validé par la CCPL
- . **SMECTOM** : projet de déchèterie recyclerie

Le financement du projet est encore très incertain ; une étude supplémentaire doit être menée car, le terrain étant classé en zone humide, il faudrait installer des micro-pieux. Cependant la seule fenêtre pour débuter les travaux sur terrains humides s'étend d'octobre à mars.

. SPPP (syndicat mixte de production d'eau potable du piémont pyrénéen)

En ce qui concerne la distribution d'eau, les communes adhérant à un syndicat pourront poursuivre en son sein. La CCPL poursuit sa réflexion concernant les communes en gestion directe à l'instar de Tilhouse.

. **Défibrillateurs**: L'achat groupé défibrillateurs par l'intermédiaire de la CCPL aura pour avantage de nous permettre de bénéficier d'un prix compétitif et d'un contrat de garantie. Deux défibrillateurs seront installés à Tilhouse: l'un à la Marotte et l'autre à la salle des fêtes.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mardi 18 juillet 2023, à 20h00.

Fin de séance : 21h00

Coralie SORDO Secrétaire de Séance

Joëlle ABADIE Président de séance

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL:

DE 012 2023 - Désignation du délégué et suppléants "ÉLECTIONS SÉNATORIALES"

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu d'élire le délégué et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Après dépouillement des votes, il apparaît les résultats suivants :

- **Délégué** : VIAU Jean-Michel
- Suppléants :
- 7. NARANJO Jean
- 8. OZON Sébastien
- 9. LALA Séverine

Les élus désignés ci-dessus ont tous acceptés leur élection.

DE 013 2023 - Candidature à l'appel à projets Nature Impact WWF

Mme le Maire expose la proposition faite par Sophie Maillé (Nature en Occitanie), en présence de Ludovic Chabaud et Estelle Coufort (Office National des Forêts) au cours de la réunion du 30 mai 2023, de candidater à l'appel à projets Nature impact 2023 de WWF proposant le Paiement de pratiques bénéficiant au Services Ecosystémiques d'intérêt général (PSE).

Considérant l'engagement de la commune de Tilhouse dans le cadre de la lutte contre le déreglement climatique, le Conseil Municipal

DECIDE

- de participer à cet appel à projets avec l'appui de NEO et de l'ONF
- d'axer sa candidature sur la modification des pratiques de gestion forestières suivantes :
 - . conversion des zones classées ILV (ilot de vieillissement) des parcelles 5, 14 et 15 en ILS (ilot de senecense) avec extension de celles-ci pour les rendre plus cohérentes au regard de leur forme et de l'amélioration de leur biodiversité selon le principe de la " pleine naturalité" tout en maintenant la possibilité de mise en sécurité des chemins les traversant sans prélever le bois coupé à cet effet
 - . changement du mode de gestion forestière des parcelles 1, 2, 9 et 10 afin de convertir l'exploitation programmée en " futaie régulière " par une exploitation en " futaie irrégulière à couvert continu proche de la nature " avec maintien de 8 arbres bios à l'hectare au lieu des 2 arbres bios à l'hectare préservés actuellement
 - . préservation d'un arbre mort à l'hectare dans les parcelles 1, 2, 9 et 10

Le Conseil Municipal

DEMANDE

- à NEO, par l'intermédiaire de Mme Maillé, d'apporter son aide à la constitution du dossier de candidature de la commune en réalisant les documents techniques (pré-cartographie, estimations de budget concernant le suivi et les évaluations scientifiques du projet, etc.)
- à l'ONF, par l'intermédiaire de M. Chabaud et Mme Coufort, d'apporter son aide à la constitution du dossier de candidature de la commune en établissant les cartographies et estimations de budget necessaires au changement des pratiques d'exploitation décrites plus haut.

DE 014 2023 - Autorisation Signature Convention Aménagement routier "PRADIOLE RD82"

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de passer convention entre la commune et le Conseil Départemental dans le cadre de travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 82 tels qu'ils ont été élaborés en coopération avec l'ADAC, le CAUE, la Direction des Routes et des Mobilité du Conseil départemental, le service du transports scolaire de la Région, l'entreprise DASTUGUE et le SDE.

Ces travaux sont programmés dans le courant du mois de juillet 2023.

Madame le Maire demande de l'autoriser à signer cette convention. LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'autoriser Madame Le Maire à signer la convention .